

Réponse aux appels médicaux de la police de Saint John

Written by Matt Weir | décembre 11, 2024 at 07:06:am



La police de Saint John rationalisera la réponse aux appels médicaux afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité de la communauté.

Qu'est-ce qu'un appel médical?

Les appels médicaux consistent en une gamme d'urgences liées à la santé, y compris, mais sans s'y limiter, les blessures corporelles, les crises cardiaques, les convulsions, les tentatives de suicide et les surdoses de drogue.

Actuellement, la ville de Saint John utilise une réponse à trois niveaux comprenant les services médicaux d'urgence (EMS), la police de Saint John et les pompiers de Saint John. Cette approche entraîne un chevauchement des interventions de plusieurs entités, un détournement des ressources policières au détriment des principales responsabilités policières et un manque d'efficacité, en particulier dans les cas où l'appel est de nature strictement médicale.

À la suite d'une collaboration avec **Ambulance NB, Saint John Fire et NB 9-1-1**, la police de Saint John a redéfini son rôle en ce qui concerne les appels médicaux. Dorénavant, la police répondra aux appels médicaux dans des conditions précises, notamment

-Proximité de l'incident

-Activité criminelle présumée

-la présence d'un individu violent.

Un projet pilote d'un an sera lancé le **1er février 2025** pour évaluer l'impact de ces changements.

Ces changements reflètent notre engagement à fournir des services de police efficaces et efficaces. En concentrant nos ressources sur les tâches essentielles, nous pouvons mieux servir notre collectivité et veiller à ce qu'elle demeure sûre, saine et sécuritaire pour le bénéfice de tous.

Pour plus d'informations, visitez [Saint John Police Force | Ville de Saint John, Nouveau-Brunswick](#)